

oreilles, et après un premier moment de stupeur en face de cette requête, il murmura à mi-voix : *La scala santa* ! si au moins le roi d'Espagne ne m'avait demandé qu'une de ses marches. — Le cardinal Portocarrera se leva alors et, ôtant sa calotte rouge, répliqua : c'est précisément une des marches de la *scala santa* que mon illustre souverain me prie de demander à Votre Sainteté. — Benoit XIV était pris dans son filet et il acquiesça à la demande que l'ambassadeur avait si habilement présentée.

— En 1822, Pie VII refusait de recevoir l'ambassadeur Villa-Nueva envoyé par un ministère hostile au Saint-Siège, et comme conséquence, le ministère renvoyait le nonce de Madrid. Survint plus tard la question des évêchés de l'Amérique du Sud. Ces territoires qui avaient depuis des siècles appartenu à l'Espagne s'étaient révoltés et l'Espagne avait été impuissante à maintenir ses droits. On se trouvait en présence du fait accompli ; mais l'Espagne insistait auprès du Saint-Siège pour continuer à présenter les titulaires à ces évêchés. Le pape refusait et avait une raison à laquelle il n'y avait rien à opposer. Si la Cour d'Espagne continue à présenter les évêques pour ces territoires, maintenant organisés en républiques, ces prélats seront considérés, et à bon droit, comme des émissaires de l'Espagne chargés de reconduire les peuples sous l'autorité et la domination espagnole, et leur ministère se trouva frappé de sérité, si ce n'est pis. Le cardinal Cappellari, depuis Grégoire XVI, chargé de cette négociation difficile, s'en acquitta en faisant triompher les justes revendications du Saint-Siège. Mais en 1836, le cardinal Cappellari étant devenu Grégoire XVI, le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, déclara à l'Espagne que le Saint-Siège n'aurait pas reçu un ambassadeur partisan d'une politique inspirée par la Constitution de 1812, qui avait été remise en vigueur, cette constitution étant contraire à l'Eglise. Le nonce pontifical, Mgr Amat, qui n'avait pu présenter ses lettres de créance, fut rappelé à Rome. La cessation des relations diplomatiques dura jusqu'en 1848.